

Fiche Projet « Cyclisme Santé »

Demande de subvention territoriale ANS – FFC 2020

Cette fiche vise à accompagner la rédaction d'un projet de structuration d'une offre de pratique « Cyclisme Santé » afin de solliciter une subvention territoriale, mais aussi pour mobiliser d'autres partenaires et pour structurer le projet au sein de son club.

S'agissant spécifiquement de la demande de subvention territoriale, cette fiche correspond à l'étape 4 de la demande sur « Le Compte Asso », l'étape de description du projet.

Intitulé :

Merci d'utiliser l'appellation ci-dessous pour faciliter le tri des dossiers de demande de subvention

Cyclisme Santé – Nom du Club

Objectifs :

Cette partie vise à décrire ce que le club poursuit à travers le projet. La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Diversifier les compétences des éducateurs bénévoles et/ou rémunéré du club
- Permettre à des personnes atteintes de pathologies ou maladies chroniques d'avoir accès à une offre de pratique cycliste adaptée à leurs besoins
- Concourir à la stratégie « sport sur ordonnance du territoire »
- Impliquer des personnes atteintes de pathologies ou maladies chroniques ou des personnes âgées dans la vie du club (encadrement de jeunes) afin de contribuer aux liens sociaux et/ou intergénérationnels

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

Description :

Cette partie vise à préciser les actions prévues par le club pour mener son projet. Les actions ci-dessous sont préconisées pour s'inscrire dans la structuration d'une Ecole française de cyclisme :

Exemples d'actions à mener

- Formation de bénévoles et/ou de salariés du club pour qu'ils soient capables d'encadrer des activités « Cyclisme Santé »

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Organisation de l'offre « Cyclisme Santé » au sein du club (créneaux, matériels...)- Etablissement de partenariat avec des établissements de santé et des médecins du territoire- Communication et information sur l'offre « Cyclisme Santé » du club |
|---|

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

Nature de l'aide :

Sélectionnez « Aide au projet »

Objectifs opérationnels :

Sélectionnez l'objectif « **Promotion du sport santé** »

Puis sélectionnez le dispositif « **Développement d'une offre de pratique « Cyclisme Santé »** »

Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors club

Genre : « Mixte » ou « majoritairement féminin » ou « majoritairement féminin » selon les publics visés

Tranche d'âge : « Toutes tranches d'âges » ou « Adultes » ou « Seniors » selon les publics visés

Type : Public atteint de pathologie(s)

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

Territoires :

Sélectionnez le territoire qui correspond à votre club et/ou au territoire de mise en œuvre du projet.

Il est particulièrement attendu de chercher le développement des pratiques dans les territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

Moyens humains :

Précisez les moyens humains, par nature, qui seront consacrés à la mise en œuvre et au pilotage de ce projet.

Pour mémoire, les moyens consacrés aux dispositifs d'aide à l'emploi et de recrutement d'apprentis financés par l'ANS (ex-CNDS) sont en augmentation en 2020 (48 M€ au total). L'opportunité de recruter des chargés de développement au sein des comités mérite d'être sérieusement étudiée. Contactez votre DDCS pour obtenir des informations complémentaires sur ces aides à l'emploi.

Evaluation :

La démarche de projet nécessite de disposer d'indicateurs qui permettent de mesurer l'effectivité du projet et ses effets.

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs
Nombre de bénéficiaires de l'offre « Cyclisme Santé »
Liste des éducateurs qualifiés « Cyclisme Santé » au sein du club
Satisfaction de la collectivité locale et des acteurs locaux sur l'offre « Cyclisme Santé »

Subvention demandée et cofinancement :

Pensez à bien indiquer le montant de la subvention demandée par le club sur ce projet.

Rappel : Le total des subventions territoriales demandées par un club affilié à la FFC doit être de minimum 1 500 € (1 000 € pour un club situé en ZRR) pour l'ensemble des projets déposés (1 à 3).

Les autres sources de cofinancement recherchées ou déjà obtenues peuvent également être indiquées (collectivité locales, aide à l'emploi...).

Budget :

Le budget doit englober toutes les dépenses et recettes prévues pour mettre en œuvre ce projet (voir partie description).

Exemples de dépenses	Exemples de recettes
Frais de formation des éducateurs	Subventions
Acquisition de matériel	Participation des usagers
Rémunération des intervenants	Aides de partenaires (Mutuelles...)
Frais de communication	
Frais de déplacements	

Pour aller plus loin dans le montage de votre dossier...

Contactez l'Institut National de Formation sur l'offre de formations « Cyclisme Santé » : inf@ffc.fr

Plan fédéral de protection de la santé (pages 22 et suivantes) :

<https://fr.calameo.com/read/004902637b6c441743e0a>

Site du Pôle Ressources Sport Santé Bien-Être : <https://pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr/>

Stratégie nationale sport santé : <https://pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr/wp-content/uploads/2019/03/Strat%C3%A9gie-Nationale-Sport-Sant%C3%A9--4-pages.pdf>

Contenus informatifs et techniques :

Médico Sport Santé (CNOSF) – Voir notamment pages 230 et suivantes :

<https://www.franceolympique.com/files/File/actions/sante/outils/MEDICOSPORT-SANTE.pdf>

Cyclisme Santé Magazine :

https://issuu.com/docdusport/docs/magazineentier_pap.pdf_cyclisme_san

Site Internet « Attitude Prévention » : <https://www.attitude-prevention.fr/velo-cyclisme-benefice-sante.html>